



Notre réf.: 6556754/2026/SSCD/MSS/SS

2 mars 2026

- Objet: Invitation à l'atelier de planification stratégique et de planification de la mise en œuvre pour des observations durables, qui se tiendra du 13 au 16 avril 2026 à Pretoria (Afrique du Sud), et en ligne
- Suite à donner: Désigner dans les meilleurs délais, et de préférence le **9 mars 2026** au plus tard, jusqu'à deux expert(e)s de votre Service pour participer à l'atelier susmentionné

Madame, Monsieur,

J'ai le plaisir de vous informer que l'Organisation météorologique mondiale (OMM) organise l'atelier mentionné en objet, dans le cadre des efforts déployés au titre du Programme pour les services climatologiques et les applications connexes des pays d'Afrique, des Caraïbes et du Pacifique (ClimSA), qui vise à renforcer les capacités des centres climatologiques régionaux (CCR) et des Services météorologiques et hydrologiques nationaux (SMHN) des pays ciblés (Angola, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Jamaïque, Kenya, Maurice, Madagascar, Samoa et Seychelles) le long de la chaîne de valeur des services climatologiques.

La stratégie nationale d'observation fournit un cadre stratégique d'ensemble à la mise en œuvre du Système mondial intégré d'observation de l'OMM (WIGOS). Son élaboration sert de structure aux SMHN et à leurs partenaires nationaux et internationaux pour leur permettre de répondre aux besoins en matière de planification stratégique et de planification de la mise en œuvre des applications météorologiques et climatologiques, tout en renforçant leur capacité de planifier les investissements dans les systèmes d'observation, la science et les ressources humaines. Elle permet également d'établir des partenariats efficaces pour partager les infrastructures et les connaissances, tout en veillant à ce que les systèmes d'observation demeurent robustes, durables et respectueux de l'environnement.

En outre, les stratégies nationales d'observation constitueront une base solide permettant aux Membres d'élaborer des plans nationaux de mise en œuvre du WIGOS réalistes et réalisables pour mettre en place un cadre national du WIGOS, et mener à bien les opérations du WIGOS et les activités connexes de manière économique et adaptée à leurs besoins.

Cet atelier sera l'occasion pour les SMHN et les parties prenantes concernées de passer en revue les principes de conception de leurs réseaux d'observation et d'élaboration de stratégies nationales d'observation ainsi que de plans nationaux de mise en œuvre du WIGOS. Il aura aussi pour objectif d'assurer le partage des connaissances et de recenser les possibilités de trouver des moyens d'observation novateurs et durables. L'atelier se déroulera de façon hybride, en présentiel ou à distance.

Je vous invite à désigner jusqu'à deux représentants de votre Service/organisme ayant, de préférence, les connaissances et les compétences voulues en matière d'observation du climat, un cadre (niveau intermédiaire-supérieur) responsable des systèmes d'observation au niveau national ou le correspondant national pour le WIGOS, et le responsable de l'exploitation et de l'entretien du réseau, pour participer à l'atelier, de préférence en personne. L'OMM est disposée à envisager de fournir, sur demande, une assistance financière pour prendre en charge les frais de voyage et d'hébergement des participants qui assisteront en personne à l'atelier.

Aux: Représentants permanents des Membres de l'OMM suivants: Angola, Burkina Faso, Cameroun, Comores, Jamaïque, Kenya, Madagascar, Maurice, Samoa et Seychelles (distribution restreinte)

Concernant l'assurance des personnes n'ayant pas la qualité de fonctionnaires, je tiens à attirer votre attention sur les dispositions suivantes:

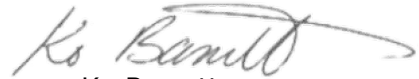
«Les personnes ne faisant pas partie du personnel de l'Organisation qui sont autorisées à voyager à ses frais et/ou au bénéfice d'une indemnité journalière de subsistance doivent veiller à pouvoir prendre entièrement à leur charge toute dépense encourue en cas de décès, de maladie ou de lésion corporelle imputable à un voyage officiel et à la participation à des réunions au nom de l'Organisation. Il leur appartient donc de contracter toute assurance-vie, assurance-maladie, assurance accidents ou toute autre forme d'assurance avec un niveau de couverture adéquat pour toute la durée de ces réunions et événements.

La responsabilité de l'OMM est limitée à l'exercice de fonctions ou à la participation à une réunion pour son compte. L'OMM a souscrit une assurance contre les accidents et les maladies qui prévoit une couverture limitée des frais médicaux, des frais d'urgence et des frais supplémentaires encourus lors des voyages officiels.»

Je vous saurais gré de bien vouloir communiquer le nom des personnes que vous aurez désignées à MM. Rabia Merrouchi (RMerrouchi@wmo.int) et Saeed Vazifekkhah (sVazifekkhah@wmo.int) dans les meilleurs délais, et de préférence le **9 mars 2026** au plus tard.

L'ordre du jour de la réunion ainsi que les détails logistiques seront communiqués aux participants en temps voulu. Pour de plus amples informations sur le contenu technique, n'hésitez pas à prendre contact avec M. Merrouchi.

En vous remerciant de votre soutien et de votre contribution aux activités de l'OMM, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.



Ko Barrett
pour la Secrétaire générale